



PELERINAGE 2018 à NOTRE-DAME DE LOURDES
du dimanche 8 avril matin au samedi 14 avril au soir

INSCRIPTION HOSPITALIER (service des pèlerins-accompagnés)

Fiche à retourner à : Association diocésaine de St Claude - Hospitalité Jurassienne
21, rue Saint Roch 39800 POLIGNY

à retourner avant le 28 février 2018 (dernier délai) avec votre règlement

L'Hospitalité est heureuse de vous accueillir durant le pèlerinage 2018, à la rencontre de Marie à Lourdes et dans l'accompagnement de nos frères pèlerins-accompagnés.

La coordination est désormais confiée à Agnès MENOUIILLARD, et Renée DUCRET l'accompagnera en binôme pendant ce pèlerinage 2018.

Cette fiche a pour but de nous aider à **organiser au mieux notre séjour, les services au cours du voyage et durant notre pèlerinage**, en répondant aux besoins des pèlerins-accompagnés et aux possibilités et souhaits des hospitaliers.

N'hésitez-pas à ajouter au dos de cette feuille vos remarques ou les précisions qui nous permettront de mieux **SERVIR ! Merci pour votre coopération !**

M./Mme/Mlle - NOM : Prénom :

Adresse

Nom de votre paroisse et doyenné :

Tél fixe : Tél. mobile :

Courriel :

Date de naissance :

N° tél famille (à joindre en cas d'urgence) :

Vous venez pour la première fois à l'Hospitalité ? Oui Non

Vous êtes déjà venu(e) avec l'Hospitalité Oui Non

Avez-vous un engagement en Paroisse, en Eglise ? Si oui, le- ou lesquels ?

.....

Hospitaliers, hospitalières, préférez-vous assurer votre service (*croix selon votre choix*) :

En salle à manger

En chambre

Le brancardage uniquement (sachant que votre travail commencera toujours à la porte de la chambre des pèlerins-acc.)

Les nécessités de service guideront votre affectation.

Vous avez déjà fait une **garde de nuit**, acceptez-vous d'en faire une cette année ? Oui Non

Vous n'avez jamais fait de garde de nuit, seriez-vous prêt à essayer en renfort ? Oui Non

Merci de nous indiquer le nom d'une personne avec qui vous acceptez de partager votre chambre d'hôtel :

.....

Je souhaite un hébergement en chambre individuelle (supplément : 156 €) Oui Non

Je participerai à la journée du samedi 10 mars 2018 Oui Non

Le **transport** se fera en TGV Duplex.

L'Hospitalité se charge de votre **hébergement** à Lourdes à l'**Hôtel "LA CROIX DES BRETONS"**. Les pèlerins-accompagnés seront logés à l'Accueil MARIE SAINT FRAI.

Paragraphe à compléter

Le **montant des frais de pèlerinage** s'élève à **475 €** par personne.

→ Vous pouvez régler votre participation (**mettre une croix selon votre choix**) :

en une seule fois (encaissement à réception)

en plusieurs fois (voir annexe ci-jointe)

→ Pour les **jeunes qui ont un statut étudiant**, ces frais sont réduits à **305 €** (tarif fixé pour le groupe des jeunes du pèlerinage).

305 € en une seule fois (encaissement à réception)

en plusieurs fois (voir annexe ci-jointe)

Merci de joindre votre (ou vos) chèque(s) à la feuille d'inscription ci-jointe, en libellant votre chèque à l'ordre du **Service des Pèlerinages**.

Pour information, le prix du pèlerinage pour une personne malade est fixé à 515 €.

Si vous souhaitez une chambre individuelle, merci de nous le préciser. (**Supplément de 156 € pour la semaine**) (N'oubliez pas d'ajouter ce montant aux 475 € quelle que soit la formule de paiement choisie)

A partir du **8 janvier 2018** et jusqu'au départ du pèlerinage, la permanence de l'Hospitalité se tiendra les **lundis et jeudis de 14h à 16 h30** à la Maison Diocésaine de POLIGNY **21, rue Saint Roch** - Bureau de l'Hospitalité (2^{ème} étage, à droite de l'ascenseur ou escaliers) Tél : 03.84.24.82.05 ou 06 30 10 25 31

N'hésitez pas à venir y rencontrer des membres de l'Hospitalité, à leur poser toutes les questions qui vous viennent à l'esprit.... Vous pouvez aussi joindre Agnès MENOUILARD 03 84 35 51 58.

Une **tenue uniforme** nous distingue pendant le pèlerinage, comme c'est le cas pour chaque hospitalité présente à Lourdes :

- Pour les hospitalières : blouse bleue et tablier blanc - cape bleue et brassards.

Par souci d'uniformité, il est demandé que rien ne dépasse de la longueur de la blouse (prévoir si vous les souhaitez, des pantacourts, suffisamment courts !). Pour autant et par souci pratique, le port du pantalon est autorisé pour le voyage.

- Pour les hospitaliers-brancardiers : blaser bleu marine, chemise blanche, cravate de l'Hospitalité (pour les cérémonies) et brassard. Pour les hospitaliers en chambre : blouse blanche.

Les blouses, tabliers, capes, blasers, cravates, brassards... seront remis en prêt à chaque hospitalier(e) lors de la journée de préparation des services (10 mars 2018 à POLIGNY, prévoir votre journée)

Le pèlerinage que nous nous préparons à vivre n'est pas un événement banal ni anodin... Nous savons avec quelle impatience certains d'entre nous et tout particulièrement les pèlerins-accompagnés attendent ces 7 jours... et quelle richesse ils nous permettent d'engranger pour vivre les 358 autres jours de l'année !

La **journée de préparation des services** (avec les nouveaux et anciens hospitaliers) aura lieu le

SAMEDI 10 MARS 2018 de 9h à 16h à POLIGNY, Maison Diocésaine

Apporter bien votre pique-nique et vos couverts (salle St Roch)

- Présentation de l'Hospitalité et de l'Accueil MARIE SAINT FRAI, de la répartition et du fonctionnement des services.

- Approfondissement de la « formation au métier » d'hospitalier, manutention, diaporama

- Remise des tenues.

La participation de tous à cette rencontre de préparation est vivement souhaitée : nous demandons à chacun de faire le maximum pour pouvoir y assister.

A bientôt le plaisir de vous retrouver. Bien fraternellement à toutes et à tous !



Agnès MENOUILARD